

Communauté de communes



(https://www.ocquerre.fr/sites/ocquerre.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale/_crop_main/public/media/images/logo_cc_paysdelourcq_300.jpg?itok=CVerJJYH)

Présentation et compétences de la Communauté de Communes.

Ocquerre fait partie de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui compte 22 communes et 17 544 habitants.

La commune a délégué de nombreuses compétences à cette intercommunalité :

- > Aménagement de l'espace (urbanisme, zones d'activités...)
- > Développement économique (aides aux entreprises, emploi...)
- > Protection et mise en valeur de l'environnement (déchets, eau potable, assainissement...)
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de la voirie
- > Politique sociale (petite-enfance, famille, enfance-jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées...)
- > Transport (transports collectifs routiers, transports scolaires...)
- > Culture
- > Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux et socio-éducatifs
- > Sport
- > Tourisme
- > Communications haut débit
- > Gens du voyage

LIENS UTILES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

(<https://www.paysdelourcq.fr/accueil>)